

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mamoudzou, le 27 juin 2019

# L'ENQUÊTE SUR LES ENTREPRISES MAHORAISES VIENT DE COMMENCER

L'enquête entreprises vise à mieux connaître le tissu économique mahorais et à calculer avec précision le produit intérieur brut (PIB) et sa croissance annuelle. Cette mesure du PIB régional permet aux régions ultrapériphériques d'avoir accès aux fonds d'aide européens, notamment le Fond européen de développement régional (Feder).

Comme toute enquête labellisée par le Conseil national de l'information statistique, elle est obligatoire.

### Description de l'économie mahoraise

Cette enquête fournit une **description de l'économie** formelle de Mayotte : quels sont les secteurs principaux de l'économie, comment se portent les différents secteurs, qui porte l'investissement ? Ces résultats permettent ensuite d'orienter les politiques publiques pour favoriser le développement du département.

### Hors secteurs financiers et agricole, toutes les entreprises sont interrogées

À l'exception des entreprises du secteur financier et des exploitations agricoles, toutes les entreprises **en activité en 2018 et dont le siège social est à Mayotte** doivent répondre à cette enquête. Il s'agit d'une enquête à but uniquement statistique encadrée par des textes de loi. L'enquête sectorielle annuelle a obtenu le label du Conseil national de l'information statistique, ce qui la rend **obligatoire**. Elle est aussi déclarée à la Cnil, qui s'assure du respect de la réglementation. Les **données transmises restent strictement confidentielles**.

### Réponses par internet

Pour la première fois cette année, les entreprises peuvent répondre directement sur internet via un site sécurisé : <https://entreprises.stat-publique.fr/portail/accessibilite>. Chaque entreprise a reçu par courrier postal les éléments d'identification nécessaires à la connexion. Un **service d'assistance** se tient à disposition pour répondre aux questions des entreprises en cas de besoin.

### Les résultats de l'enquête précédente

En 2016, les entreprises marchandes mahoraises dégagent 539 millions d'euros de valeur ajoutée pour un chiffre d'affaires de 1,66 milliard d'euros. Elles emploient 11 350 personnes en équivalent temps plein. Elles investissent 118 millions d'euros. Entre 2015 et 2016, la valeur ajoutée des entreprises diminue de 2 % parmi les entreprises qui existaient déjà en 2015. Mais l'évolution varie fortement selon les entreprises : autant d'entreprises ont vu leur valeur ajoutée augmenter que baisser. Les entreprises sans salarié sont particulièrement en repli sur cette période : pour plus de la moitié d'entre elles, la valeur ajoutée baisse.

Pour plus de détails, la dernière étude est disponible ici : <http://bit.ly/EntreprisesFormellesMayotte2016>

Contact presse :  
06 39 69 27 17 – [jamel.mekkaoui@insee.fr](mailto:jamel.mekkaoui@insee.fr)  
 @InseeOI